

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2025-07-001

L'an deux mille vingt-cinq et le 03 juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 24 juin 2025, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Eric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Emilie BOULET, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Agnès DELCOR, Angélique FOUSTER, Ludovic THIVOLLE, Laetitia TISSEYRE, Mathieu GARRIGUE

Absents :

Mme Virginie SPITZ donne procuration à Mme Emilie BOULET

M. Brice BOUVIER a été élu secrétaire de séance.

Création d'un poste d'Adjoint Administratif

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu le budget communal,
Vu le tableau des effectifs ;

M. le Maire propose la création d'un poste d'Adjoint Administratif qui est devenu nécessaire pour répondre à l'accroissement des tâches qui incombent à l'administration municipale de l'accueil et de l'Agence Postale.

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE la création d'un poste d'Adjoint Administratif de catégorie C à temps complet 35/35^{ème}.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2025.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Monsieur Le Maire
Christian PALLARES



Accusé de réception en préfecture
066-216600056-20250703-202507001-DE
Date de télétransmission : 10/07/2025
Date de réception préfecture : 10/07/2025